



Circulaire de rentrée scolaire 2023-2024

DATES DE RENTREE :

Pour les classes élémentaires (du CP au CM2) : Le **lundi 4 septembre 2023 à 8h30**.

Pour les classes maternelles :

PS : Le lundi 4 septembre 2023 à 8h30 : le matin seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **A et M** (pas d'école l'après-midi, ni le mardi 5 septembre).
Le mardi 5 septembre 2023 à 8h30 le matin seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **N et Z** (pas d'école l'après-midi, ni le lundi 4 septembre).
Le jeudi 7 septembre : classe normalement pour **tous** les élèves.

MS : Le lundi 4 septembre 2023 à 8h30 : le matin seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **A et J** (pas d'école l'après-midi).
Le lundi 4 septembre 2023 à 13h15 : l'après-midi seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **K et Z** (pas d'école le matin).
Le mardi 5 septembre : classe normalement pour tous les élèves.

GS : Le lundi 4 septembre 2023 à 8h30 : le matin seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **A et K** (pas d'école l'après-midi).
Le lundi 4 septembre 2023 à 13h15 : l'après-midi seulement, pour les enfants dont la première lettre du nom de famille est comprise entre **L et Z** (pas d'école le matin).
Le mardi 5 septembre : classe normalement pour tous les élèves.

A NOTER :

Le service **comptabilité** est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h, et de 13h15 à 17h00.

L'école ouvre ses portes, 10 minutes avant l'heure, c'est-à-dire à **8h20** ou **13h05**.

Nous demandons aux parents des enfants de Maternelle (PS, MS, GS) de les conduire et de venir les chercher **à la porte de leur classe**. Une exception est faite sur le temps de midi pour les enfants de MS et GS à 11h30 les parents les récupéreront au portail et les laisseront **au portail à partir de 13h05**. Ils ne peuvent entrer dans l'école, nous permettant ainsi une surveillance de la cour sur le temps de midi plus rigoureuse. Pour les PS, les parents attendent au portail la sonnerie de 13h15 et des élèves de CM2 accompagneront les PS jusqu'à leur classe.

Nous demandons aux parents des enfants de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 de les laisser au portail le matin et de venir les récupérer dans la cour dans la zone délimitée. **Aucun enfant ne peut rejoindre ses parents sans en avoir avisé l'enseignant.**

Rappel des horaires de classe : De la PS à la GS : 8h30/11h30 et 13h15/16h15
Du CP au CM2 : 8h30/11h45 et 13h15/16h15

Calendrier scolaire 2023/2024 : (sous réserve de dernières modifications)

Rentrée	LUNDI 4 septembre 2023	
Toussaint	Vendredi 20 octobre 2023 (après les cours)	Lundi 6 novembre 2023 (au matin)
Noël	Vendredi 22 décembre 2023 (après les cours)	Mardi 8 janvier 2024 (au matin)
Hiver	Vendredi 16 février 2024 (après les cours)	Lundi 4 mars 2024 (au matin)
Printemps	Vendredi 12 avril 2024 (après les cours)	Lundi 29 avril 2024 (au matin)
Ascension	Mardi 7 mai 2024 (après les cours)	Lundi 13 mai 2024 (au matin)
Eté	Vendredi 5 juillet 2024 (après les cours)	

RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

Pour bénéficier du service de la cantine scolaire et de la garderie les enfants devront être inscrits via la plate-forme « EcoleDirecte ». Les codes d'accès restent inchangés à ceux de l'année dernière.



Inscription à la cantine : **avant 7h45 le jour même.**



Inscription à la garderie du matin : **avant 7h00 le jour même.**
Inscription à la garderie du soir : **avant 15h00 le jour même.**

Ces horaires sont les mêmes pour désinscrire vos enfants.

Si vous avez oublié de désinscrire votre enfant de la cantine (le jour même avant 7h45) il ne sera pas possible d'annuler le repas. En effet les repas étant commandés au collège des Cordeliers à Seynod, ils seront donc facturés à l'école.

Nous vous rappelons que pour inscrire votre ou vos enfant(s) à la cantine et à la garderie le solde de votre compte doit être positif.



45 avenue de la République
CRAN-GEVRIER
74960 ANNECY

☎ 04.50.57.39.30
✉ ce.0741020q@ac-grenoble.fr

Pour les parents n'ayant pas d'accès internet, un ordinateur sera à leur disposition dans l'école pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour les repas imprévus (non-inscrits avant 7h45) une tarification supérieure sera appliquée (voir grille de tarification).

Le fonctionnement du service permet de tenir compte des impératifs religieux ou régimes alimentaires des enfants :

- ➔ Les parents d'un enfant ayant des intolérances ou allergies à certains aliments devront en avvertir la direction lors de l'inscription afin qu'un PAI (protocole d'accueil individualisé) soit établi.

L'inscription à la cantine vaut acceptation du règlement par les parents et les enfants.